



MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

Plan d'action 2021-2026

TABLE DES MATIÈRES

1 . Mot de la mairesse	2
2. Résumé de la politique familiale et démarche MADA	3
3. Plan d'action - Orientations	4
1. Habitation & milieu de vie	5
2. Santé & service sociaux	5
3. Transport & mobilité	6
4. Loisirs & participation sociale	7 et 8
5. Espaces extérieurs& bâtiments	9
6. Communication & information	10
7. Respect & inclusion sociale	11
8. Sécurité	12

MOT DE LA MAIRESSE

Chères Jacobines et chers Jacobins,

La Municipalité de Saint-Jacques est fière de vous présenter la deuxième mouture d'un plan d'action qui s'inscrit dans le cadre de la démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA). Il a été élaboré par un comité composé de personnes dévouées à travailler à l'amélioration de la qualité de vie de la population. Le présent plan d'action tend à favoriser un milieu de vie sain et diversifié pour les personnes âgées et les familles dans toutes ses dimensions humaines, que ce soit au niveau de la culture, la vie communautaire, les loisirs, l'éducation, la santé, le transport, l'habitation, etc.

En ce sens, différentes actions seront mises en place d'ici 2026 par la Municipalité de Saint-Jacques afin que chaque citoyenne et citoyen, jeunes et moins jeunes, trouvent sa place dans la communauté et puissent s'y épanouir et développer son sentiment d'appartenance.

J'ai eu le plaisir de faire partie du comité MADA et je tiens à remercier chaleureusement chacun des membres sans qui ce plan d'action n'aurait pu voir le jour.

Josyane Forest
Mairesse



RÉSUMÉ DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DÉMARCHE MUNICIPALISÉE AMIE DES AÎNÉS (MADA)

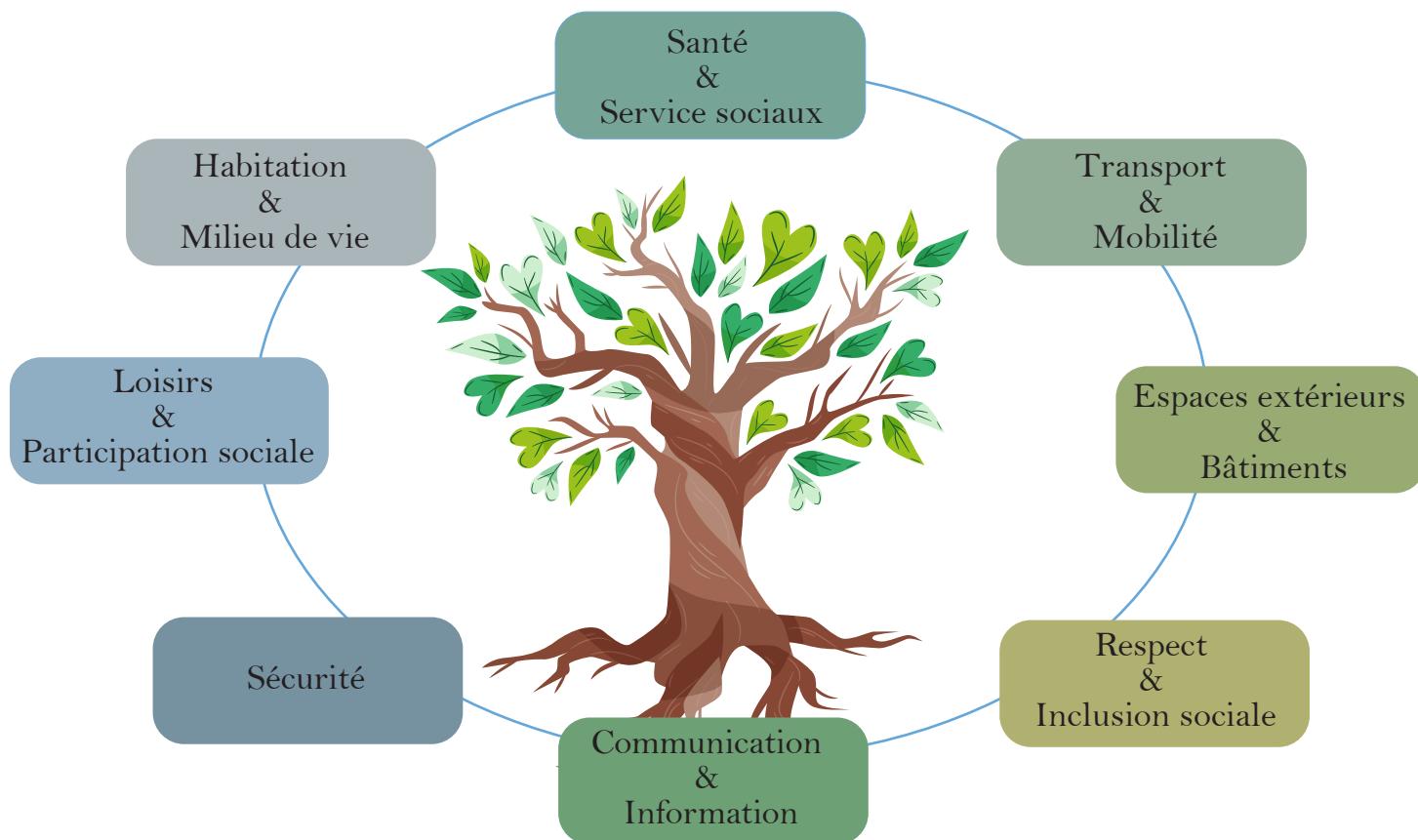
Par cette politique, la Municipalité de Saint-Jacques confirme sa volonté d'offrir un milieu de vie de qualité permettant l'épanouissement et favorisant le développement du sentiment d'appartenance des familles et des aînés.

Par le déploiement de mesures destinées à mieux répondre à la réalité actuelle des familles et des aînés, la politique encadre ou précise les interventions de tous les secteurs de l'administration municipale, fait appel à la mobilisation de l'ensemble des acteurs du milieu, et s'inscrit dans une perspective de développement durable. Il s'agit d'une source d'inspiration et de référence qui influencera aussi la planification, l'organisation et la réalisation des interventions qui ont un impact direct sur les familles et les aînés de Saint-Jacques.

Les actions sont applicables selon les limites et responsabilités propres aux champs de compétence de la Municipalité. Le choix des actions à mettre en place peut cependant tenir compte des initiatives gouvernementales en faveur des familles et des aînés pour ainsi favoriser la mise en place de partenariats.

PLAN D'ACTION 2021-2026

ORIENTATIONS



1. HABITATION & MILIEU DE VIE

Objectif 1.1 : Soutenir le maintien à domicile des aînés.

Actions

- Faire connaître le programme RénoRégion auprès des aînés, ainsi que les autres programmes pouvant soutenir financièrement les aînés pour des travaux sur leur domicile.
- Promouvoir le règlement municipal permettant de convertir un domicile en résidence intergénérationnelle.

Objectif 1.2 : Favoriser le maintien et l'ajout de commerces de proximité.

Action

- Soutenir le maintien et l'ajout de commerces de biens et services dans le centre de la Municipalité.

2. SANTÉ & SERVICE SOCIAUX

Objectif 2.1 : Soutenir et faire connaître les services offerts pour le soutien à domicile.

Action

- Diffuser le Carnet des ressources en soutien à domicile produit par la table de concertation en soutien à domicile de Montcalm.

3. TRANSPORT & MOBILITÉ

Objectif 3.1: Faciliter la mobilité active des aînés.

Actions

- Ajouter des bancs et des abreuvoirs au centre de la Municipalité.
- Sécuriser la traverse piétonne de la rue Principale au niveau de la Maison de la Nouvelle-Acadie
- Mener une campagne auprès de la population pour le respect des traverses piétonnes et pour la sécurité des piétons.
- Poursuivre l'utilisation d'une voiturette de golf pour les déplacements lors des activités au parc des Cultures.



4. LOISIRS & PARTICIPATION SOCIALE

Objectif 4.1 : Soutenir les organismes et les associations de Saint-Jacques travaillant auprès des aînés.

Actions

- Planifier une rencontre avec une ressource du CAB Montcalm et les organismes et associations pour discuter du soutien que le CAB peut offrir pour la gestion des bénévoles.
- Établir une collaboration avec le Collège Esther-Blondin afin que des élèves offrent des heures de bénévolat aux organismes et associations.
- Les organismes et associations formulent leurs besoins en bénévoles de manière claire et précise, pour des tâches ponctuelles, afin qu'ils soient diffusés.

Objectif 4.2 : Soutenir, développer et faire connaître l'offre d'activités culturelles pour les aînés.

Actions

- Évaluer la possibilité de partenariats avec des institutions culturelles pour bonifier l'offre d'activité.
- Soutenir le Salon des artisans de la FADOQ.
- Poursuivre le service de prêt de livres à la Résidence Nouvelle-Acadie.

4. LOISIRS & PARTICIPATION SOCIALE (SUITE)

Objectif 4.3 : Favoriser le développement d'activités diversifiées pour favoriser les saines habitudes de vie et la participation sociale des aînés.

Actions

- Poursuivre le soutien à la FADOQ pour l'organisation de soirées de danse sociale pour les aînés.
- Supporter les différents organismes et associations de Saint-Jacques qui oeuvrent auprès des aînés.
- Poursuivre les séances de conditionnement physique *Viactive et Viens Bouger* pour les aînés.
-
- Soutenir financièrement la participation des aînés de Saint-Jacques aux jeux du 3^e âge.



5. ESPACES EXTÉRIEURS & BÂTIMENTS

Objectif 5.1: Concevoir des lieux permettant de tenir les activités et les rencontres des organismes, des associations et des citoyens âgés.

Action

- Interpeller la paroisse Notre-Dame-de-l'Acadie pour intervenir sur les problématiques d'accès actuelles :
 - Porte d'entrée du sous-sol très lourde et se refermant rapidement.
 - Absence de rampe d'accès pour les âgés et les personnes à mobilité réduite au sous-sol.

Objectif 5.2 : Aménager des environnements encourageant les saines habitudes de vie et la participation sociale des âgés.

Action

- Assurer un entretien constant des terrains de loisirs.



6. COMMUNICATION & INFORMATION

Objectif 6.1: Faire connaître les activités, les ressources et les services offerts aux aînés.

Actions

- Produire une capsule d'information avec l'infirmière en milieu rural pour faire connaître ce service.
- Planifier un évènement de type «Salon des aînés» pour présenter les organisations et les services disponibles pour les aînés.
- Informer et accompagner, lorsque requis, les aînés de Saint-Jacques pour qu'ils s'inscrivent au Service d'Alerte Citoyenne (SAC).

Objectif 6.2 : Faire connaître la certification Municipalité amie des aînés (MADA) à l'ensemble des citoyens.

Actions

- Organiser un évènement de lancement du nouveau plan d'Action MADA en invitant les aînés et l'ensemble de la population.
- Publier le plan d'action MADA sur le site Internet de la Municipalité.

7. RESPECT & INCLUSION SOCIALE

Objectif 7.1: Soutenir la participation des aînés dans les activités démocratiques.

Actions

- Effectuer des demandes pour permettre le vote itinérant dans les résidences pour aînés de Saint-Jacques lors de chaque élection aux différents paliers gouvernementaux.
- Si la mesure est disponible, effectuer une demande pour permettre le vote par la poste aux aînés de Saint-Jacques lors de chaque élection aux différents paliers gouvernementaux.
- Assurer une présence des membres du conseil municipal sur les différents conseils d'administration.



Objectif 7.2 : Considérer les aînés et leurs besoins dans la prises de décisions à la planification des activités.

Actions

- Continuer d'être à l'écoute des aînés, de leurs besoins et leurs demandes et d'y répondre, autant que possible.
- Souligner annuellement la Journée nationale des aînés, le 1^{er} octobre.

8. SÉCURITÉ

Objectif 8.1: Augmenter la surveillance policière sur le territoire de la Municipalité.

Actions

- Poursuivre les demandes auprès de la Sûreté du Québec afin d'augmenter la présence policière sur le territoire de la Municipalité.
- Évaluer l'impact de prolonger la présence des cadets pendant la période estivale (jusqu'en octobre) et répéter cette action dans les prochaines années, si requises.

Objectif 8.2 : Accroître le sentiment de sécurité chez les aînés.

Actions

- Poursuivre les démarches afin que le formulaire de *Requête d'un citoyen ou d'un intervenant municipal* fourni par la Sûreté du Québec soit simplifié.
- Diffuser l'information et le formulaire de *Requête d'un citoyen ou d'un intervenant municipal* aux citoyens aînés par les différents canaux de communication.
- Identifier des lieux où le respect des limites de vitesse semble plus problématique dans la Municipalité, notamment où les aînés sont plus sujet à se déplacer à pied.
- Apporter des ajustements (panneaux indicateurs de vitesse lumineux, bollards, dos d'âne, etc.) aux endroits identifiés comme problématiques.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal

Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

Téléphone : 450 839-3671 | Télécopieur : 450 839-2387

info@st-jacques.org | www.st-jacques.org

